

**CDG 35 - Service Interrégional des Concours**  
Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600  
35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX

## Rapport du Président du jury

### Concours D'ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE Session 2013

**Spécialité : Musées**

<b>I. CONCOURS D'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE GRAND OUEST.....</b>	<b>3</b>
A. Calendrier.....	3
B. Inscriptions.....	3
C. Postes ouverts.....	3
D. Répartition des admis à concourir.....	3
E. Sélection.....	4
<b>II. CANDIDATS .....</b>	<b>4</b>
A. Origine géographique.....	4
B. Répartition hommes-femmes.....	4
C. Tranches d'âge.....	5
D. Langue.....	5
<b>III. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>6</b>
A. Déroulement.....	6
B. Nature des épreuves et analyse des résultats.....	6
C. Signes distinctifs.....	9
D. Candidats admissibles.....	9
<b>IV. EPREUVES ORALES D'ADMISSION .....</b>	<b>9</b>
A. Déroulement.....	9
B. Résultats des épreuves.....	11
C. Candidats admis.....	12
D. Préparation aux épreuves.....	12

Le concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine – spécialité musées, a été organisé par le Service Interrégional des Concours adossé au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour les collectivités et établissements publics des quatorze départements du Grand Ouest (Bretagne, Basse Normandie, Haute Normandie et Pays de la Loire).

Au vu des recensements des quatre régions, seule la spécialité "musées" a été ouverte pour cette session 2014. Le Centre de gestion d'Ille et Vilaine a toutefois conventionné avec les centres organisateurs des autres spécialités pour les quelques besoins déclarés.

## I. CONCOURS D'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE GRAND OUEST

### A. Calendrier

<b>Période d'inscription</b>	Du 10 janvier au 14 février 2013
<b>Période de retrait des dossiers</b>	Du 10 janvier au 6 février 2013
<b>Date limite de retour des dossiers</b>	Le 14 février 2013
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	Les 22 et 23 mai 2013
<b>Épreuves d'admission</b>	Les 22, 23 et 24 octobre 2013
<b>Publication des résultats</b>	Le 20 novembre 2013

### B. Inscriptions

1084 candidats ont retiré un dossier d'inscription : 1083 via le site internet et 1 dossier papier retiré à l'accueil du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Sur les 818 candidats ayant retourné leur dossier d'inscription dans les délais, 11 n'ont pas été admis à concourir faute de remplir les conditions et 4 ont annulé leur inscription.

En ce qui concerne le concours externe, 7 candidats ont déposé une demande d'équivalence de diplôme. Après examen des dossiers transmis, 5 équivalences ont été accordées et 2 ont été refusées.

Au total, **803 candidats ont été admis à concourir** (663 femmes / 140 hommes).

### C. Postes ouverts

Le **nombre total de postes ouverts s'élève à 24**, répartis de la manière suivante, selon les différentes voies de concours :

VOIES de CONCOURS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
	Spécialité : Musées
Externe	15
Interne	7
3 <sup>ème</sup> concours	2
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

### D. Répartition des admis à concourir

Les **803 candidats admis à concourir** étaient répartis comme suit selon les voies de concours :

SPECIALITE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR			
	Externe	Interne	3 <sup>ème</sup> concours	TOTAL
Musées	655	133	15	<b>803</b>
%	<b>81.6 %</b>	<b>16.6 %</b>	<b>1.8%</b>	<b>100 %</b>

## E. Sélection

Nombre de candidats admis à concourir pour un poste, selon la spécialité et la voie de concours choisies.

	Musées
Externe	44
Interne	19
3 <sup>ème</sup> concours	8

## II. CANDIDATS

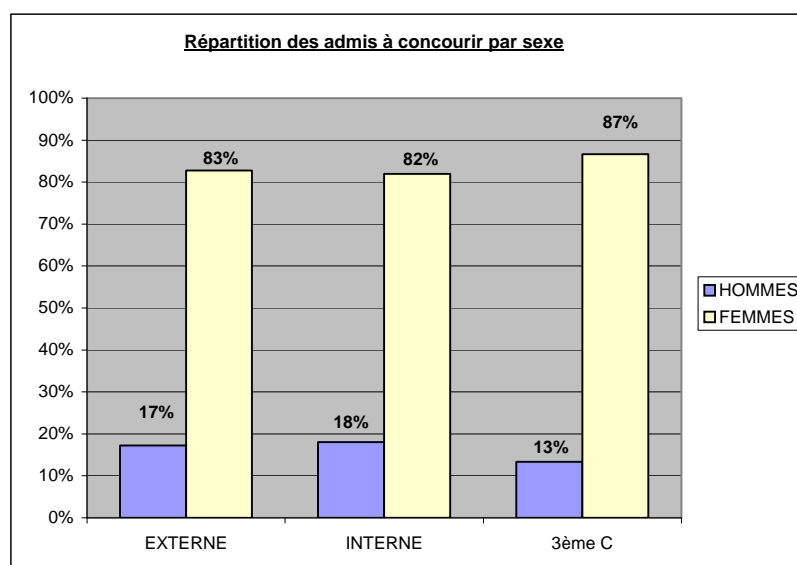
### A. Origine géographique

Les 803 candidats convoqués sont domiciliés dans 71 départements différents, situés comme suit :

REGION D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR	
	Effectifs	TOTAL
Bretagne	216	<b>505</b> soit 62.89% des convoqués domiciliés dans le Grand Ouest
Pays de la Loire	156	
Basse Normandie	72	
Haute Normandie	61	
Hors Grand Ouest (dont 2 dans les DOM TOM)	298	<b>37.11 %</b> des convoqués

### B. Répartition hommes-femmes

Toutes voies de concours confondues, les femmes représentent la grande majorité des admis à concourir (soit 82,6 %).



## C. Tranches d'âge

L'âge moyen des admis à concourir est de :

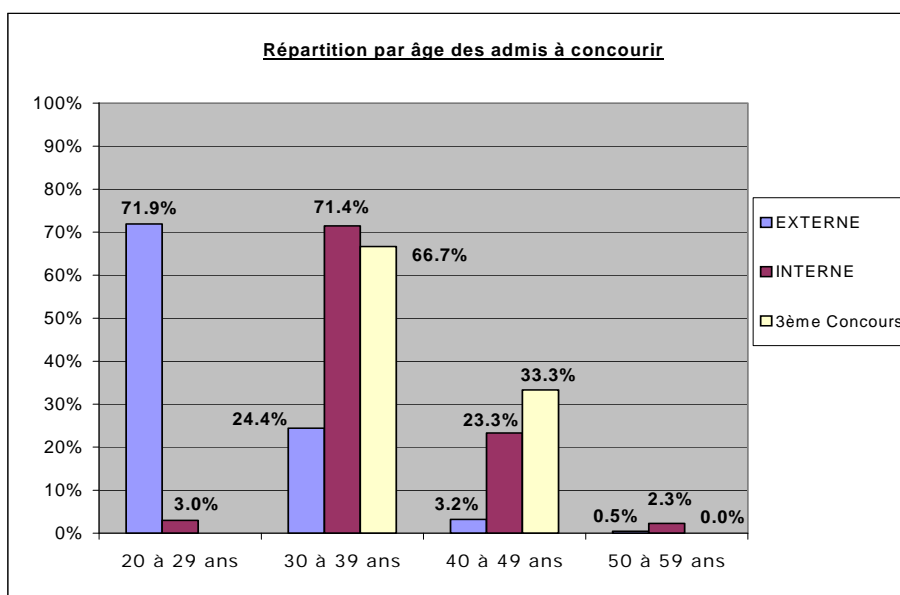
- 28 ans pour le concours externe,
- 37 ans pour le concours interne,
- 38 ans pour le 3<sup>ème</sup> concours.

Aucun candidat n'est âgé de moins de 20 ans.

Pour le **concours externe**, on observe que les candidats âgés de 20 à 29 ans représentent une grande part des admis à concourir (soit 71,9 %). L'ensemble des candidats a entre 20 et 59 ans.

Pour le **concours interne**, la grande majorité des admis à concourir est âgée de 30 à 39 ans (soit 71.4%). L'ensemble des candidats a entre 20 et 59 ans.

Enfin, pour le **3<sup>ème</sup> concours**, il y a une forte représentation des 30 à 39 ans (presque 67% des admis à concourir). L'ensemble des candidats a entre 30 et 49 ans.



## D. Langue

L'épreuve de langue est obligatoire pour l'ensemble des candidats dans les 3 voies de concours.

Pour cette épreuve, comportant la traduction d'un texte, les candidats ont le choix entre 9 langues vivantes et 2 langues anciennes.

Pour une grande majorité des candidats, ce choix porte sur l'anglais :

- concours externe : 74% des candidats
- concours interne : 82% des candidats
- 3<sup>ème</sup> concours : 87% des candidats

Viennent ensuite l'espagnol, puis l'italien et l'allemand. Les autres langues étant retenues par seulement quelques candidats, voire un candidat (portugais).

Voie de concours	NOMBRE DE CANDIDATS PAR CHOIX DE LANGUE							
	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Russe	Latin	Grec ancien
<b>EXTERNE</b>	30	483	93	30	1	2	13	3
<b>INTERNE</b>	3	109	10	8	-	-	3	-
<b>3<sup>ème</sup> CONCOURS</b>	1	13	1	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>605</b>	<b>104</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>3</b>

### III. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

Pour plus de détails sur les sujets proposés, les annales sont consultables sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine [www.cdg35.fr](http://www.cdg35.fr) (rubrique " passer un concours " sous rubrique " concours et examens ").

#### A. Déroulement

Les épreuves se sont déroulées les 22 et 23 mai 2013, sur une journée et demie pour les candidats au concours externe et au 3<sup>ème</sup> concours (3 épreuves) et uniquement la première journée pour les candidats au concours interne (2 épreuves seulement).

Tous les candidats ont été convoqués dans un seul centre d'écrits au Parc de l'Aumallerie à La Selle en Luitré.

	Commentaire			Note			Composition		
	Candidats convoqués	Candidats présents	% absentéisme	Candidats convoqués	Candidats présents	% absentéisme	Candidats convoqués	Candidats présents	% absentéisme
<b>EXTERNE</b>	655	336	48,70%	655	335	48,85%	655	330	49,62%
<b>INTERNE</b>	133	90	32,33%	133	90	32,33%			
<b>3<sup>ème</sup> CONCOURS</b>	15	10	33,33%	15	10	33,33%	15	10	33,33%
<b>Total général</b>	<b>803</b>	<b>436</b>	<b>45,70%</b>	<b>803</b>	<b>435</b>	<b>45,83%</b>	<b>670</b>	<b>340</b>	<b>49,25%</b>

#### B. Nature des épreuves et analyse des résultats

La période de correction s'est déroulée du 29 mai au 8 juillet 2013, soit sur 6 semaines environ.

Au total, 44 intervenants ont participé à la correction des copies des différentes épreuves.

Les correcteurs ont fonctionné par binôme pour corriger et contre-corriger les copies. Une réunion finale entre les 2 correcteurs, pour chaque binôme, leur a permis de déterminer la proposition de note à attribuer à chaque copie.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.

Dans le but d'une harmonisation des sujets et d'une mutualisation des moyens, le CIG Petite Couronne était pilote pour la conception des sujets. Monsieur LE COZ, Président du jury de ce concours, a participé à la réunion de choix des sujets qui s'est déroulée le 12 avril 2013 à Paris.

#### Correction des épreuves et résultats par voie de concours

Les candidats au concours externe et au 3<sup>ème</sup> concours ont eu trois épreuves obligatoires : un commentaire, une note et une composition ; alors que les candidats au concours interne n'ont eu que deux épreuves obligatoires : un commentaire et une note.

Les sujets de chaque épreuve étaient communs aux différentes voies de concours.

##### 1) Epreuve de commentaire sur un sujet d'ordre général

Cette épreuve consiste en un commentaire portant sur un sujet d'ordre général relatif aux civilisations européennes.

(durée : 4 heures ; coefficient 3)

Le sujet de l'épreuve était le suivant :

« Commentez le texte suivant : » extrait de : *« Douze leçons sur l'histoire », Antoine Prost, éditions du Seuil, 1996 ».*

➤ 8 binômes, soit 16 correcteurs au total ont été mobilisés pour cette épreuve

#### Observations des correcteurs :

Le sujet est abordable et bien adapté au niveau du concours. Le texte est intéressant et permet aux candidats de développer leurs connaissances sur des sujets d'actualité.

Les candidats ont apporté peu d'exemples et restent souvent sur un terrain théorique, sans mise en perspective. Le niveau global est moyen, avec quelques copies qui se détachent par leur grande qualité. Il y a également quelques copies originales par rapport aux précédentes sessions.

#### Résultats de l'épreuve de commentaire

##### CONCOURS EXTERNE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	336	9,91/20	17/20	4/20	1	4

##### CONCOURS INTERNE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	90	9,59/20	17/20	5/20	0	0

##### 3<sup>ème</sup> CONCOURS

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	10	11,15/20	17/20	5/20	0	0

## 2) Epreuve de note

Cette épreuve consiste en une note à partir d'un dossier composé de documents à caractère scientifique dans le champ patrimonial concerné (musées)  
(durée : 4 heures ; coefficient 3)

Le libellé du sujet de la spécialité Musées était le suivant :

*“Vous êtes attaché territorial de conservation du patrimoine, responsable du musée de la commune de Culturville. Le directeur de la culture, qui souhaite développer la visibilité du musée municipal, vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents ci-joints, une note sur les enjeux de la présence d'un musée sur l'Internet”;*

Le dossier de 34 pages contenait 10 documents.

- 8 binômes de correcteurs, soit 16 correcteurs au total ont été mobilisés pour cette épreuve.

#### Observations des correcteurs :

Le sujet est d'actualité mais un peu loin des préoccupations d'un attaché dans un musée municipal. Les documents sont un peu longs dans l'ensemble.

La formulation est simple et précise. Un document est un peu ancien (1998) sur un thème (technologies et expérimentations) qui évolue très vite.

De nombreux candidats ont eu du mal à dégager les problématiques et les enjeux. La plupart ont également eu des difficultés à synthétiser les documents. Il apparaît un manque évident de maîtrise de l'exercice de note de synthèse. Les correcteurs soulignent un gros problème de syntaxe et d'orthographe, voire une écriture désinvolte qui s'explique parfois par une mauvaise gestion du temps, mais qui révèle aussi un manque de respect pour le lecteur (correcteur).

## Résultats de l'épreuve de note

### CONCOURS EXTERNE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	335	9,43/20	17/20	1/20	3	12

### CONCOURS INTERNE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	90	9,24/20	15/20	3/20	0	2

### 3<sup>ème</sup> CONCOURS

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	10	9,25/20	12/20	5/20	0	0

### 3) Epreuve de composition

Cette épreuve consiste en une composition sur un sujet portant au choix du candidat exprimé au moment de son inscription, sur l'une des spécialités (une seule spécialité organisée : musées)  
(durée : 4 heures ; coefficient 3)

Le libellé du sujet était le suivant : *"Musées et universités, quels liens pour demain ?"*

➤ 6 binômes de correcteurs, soit 12 correcteurs au total ont été mobilisés pour cette épreuve

#### Observations des correcteurs :

Le sujet a pu sembler difficile, notamment pour les candidats au concours externe, car il demande des connaissances pratiques. Il est en effet assez spécialisé "patrimoine technique, scientifique et naturel".

La formulation est claire, mais peut-être pas suffisamment problématisée en soi.

Les candidats restent souvent sur des généralités dans leurs propos axés sur la formation, la recherche et leur expérience personnelle. Pour la plupart, ils manquent de connaissances juridiques et historiques.

Les correcteurs relèvent également de grosses lacunes quant à la forme d'une composition : formulation, grammaire, orthographe. De nombreuses copies sont peu faciles et peu agréables à lire.

## Résultats de l'épreuve de composition

### CONCOURS EXTERNE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	330	8,89/20	17/20	3/20	1	14

### CONCOURS 3<sup>ème</sup> VOIE

SPÉCIALITÉS	Candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nbre de 0	Nbre de notes éliminatoires
Musées	10	10,9/20	13/20	8/20	0	0



### C. Signes distinctifs

Avant de fixer les seuils d'admissibilité, le jury prend connaissance des ruptures potentielles d'anonymat de copies de candidats n'ayant pas respecté les règles pourtant inscrites sur le règlement général des concours, sur les sujets et rappelées plusieurs fois oralement les jours d'épreuves.

Le jury tient, à cet égard, à attirer l'attention des candidats sur la nécessité de respecter scrupuleusement les consignes du règlement général des concours, consultable en ligne sur le site du cdg35, rappelées, tant oralement au début de chaque épreuve que par écrit sur les consignes distribuées le jour des épreuves et sur les sujets eux-mêmes.

Il est à noter que pour le concours d'attaché de conservation du patrimoine session 2013, 1 copie a obtenu la note de 0/20 car elle comportait un signe distinctif.

### D. Candidats admissibles

Après avoir examiné les résultats des épreuves d'admissibilité, le jury fixe les seuils d'admissibilité comme suit :

Concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine - Spécialité musées								
EXTERNE			INTERNE			3 <sup>ème</sup> CONCOURS		
Nombre de candidats présents	Seuil	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Seuil	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Seuil	Nombre de candidats admissibles
330*	12,50	37	90	11,25	15	6	10,17	6

\* nombre de candidats présents aux 3 épreuves écrites obligatoires.

Soit au total 58 candidats admissibles.

Certains membres du jury institutionnel a ainsi été sollicités afin de proposer des sujets pour l'épreuve de commentaire. Ceux-ci ont été proposés en séance et sélectionnés par l'ensemble des membres durant cette réunion d'admissibilité.

## IV. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

### A. Déroulement

Les épreuves d'admission se sont déroulées au Village des Collectivités Territoriales, à Thorigné-Fouillard du 22 au 24 octobre 2013. Une réunion de coordination générale avec les membres du jury s'est déroulée avant le début des épreuves d'admission.

	EXTERNE	INTERNE	3 <sup>ème</sup> CONCOURS	TOTAL
	Nb Convoqués	Nb Convoqués	Nb Convoqués	Nb Convoqués
Musées	37	15	10	58

Sur les 58 candidats admissibles convoqués aux épreuves orales, 57 étaient présents. Une candidate au concours externe s'est en effet désistée, étant devenue lauréate du concours de conservateur des bibliothèques.

Chaque candidat a passé trois épreuves orales obligatoires :

- une conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte à caractère culturel (externe et interne) ou un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle (3<sup>ème</sup> concours),
- une interrogation portant sur l'option choisie par le candidat lors de son inscription (conservation, médiation culturelle, histoire des institutions ou conservation scientifique et technique)
- une épreuve de langue comportant la traduction d'un texte.

Les candidats avaient le choix, au moment de leur inscription, de passer une épreuve supplémentaire facultative :

- une épreuve d'interrogation sur les questions ayant trait à la gestion et au traitement automatisé de l'information.

## L'épreuve de conversation ou d'entretien avec le jury

Option	Jour(s) d'épreuves	Nbre de candidats
Concours externe	1 jury sur 3 jours	36
Concours interne	1 jury sur 2 jours (1 jour ½ pour l'interne	15
3 <sup>ème</sup> concours	et ½ journée pour le 3 <sup>ème</sup> concours)	6

## L'épreuve d'interrogation orale portant sur l'option

Concernant l'épreuve d'interrogation orale, les jurys ont entendu les candidats, dans leur option, quelque soit la voie dans laquelle ils participaient à ce concours.

Le choix des candidats s'est porté majoritairement sur l'option « Conservation » (soit 52% des admissibles, toutes voies de concours confondues). A noter qu'un seul candidat (3<sup>ème</sup> concours) a choisi l'option « Conservation scientifique et technique ».

Option	Nombre de jury(s) et de jour(s) d'épreuves	Nbre de candidats
Conservation	1 jury sur 3 jours	30
Médiation culturelle	1 jury sur 1 matinée + 1 jury sur 2 jours	21
Histoire des institutions de la France	1 jury sur ½ journée	5
Conservation scientifique et technique	1 jury sur ½ journée	1

## L'épreuve orale de langue

Le choix des candidats admissibles portaient sur 6 langues différentes comme suit :

Langue	Nombre de jury(s) et de jour(s) d'épreuves	Nbre de candidats
Anglais	2 jurys sur 1 jour ½ chacun	40
Espagnol	1 jury sur ½ journée	4
Italien	1 jury sur ½ journée	3
Allemand	1 jury sur ½ journée	4
Latin	1 jury sur ½ journée	5
Grec ancien	1 jury sur ½ journée	1

## L'épreuve orale facultative de gestion et traitement automatisé de l'information

34 candidats ont fait le choix de l'épreuve facultative, soit près de 60 % des candidats admissibles.

Epreuve facultative	Nombre de jury(s) et de jour(s) d'épreuves	Nbre de candidats
Gestion et traitement automatisé information	1 jury sur 5 demi-journées	34

## B. Résultats des épreuves (par voie de concours)

### CONCOURS EXTERNE

Épreuves		Nombre de candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
Conversation avec le jury		36	11,47	17	5
Interrogation sur l'option	Conservation	21	11,14	18	5
	Médiation culturelle	11	12,91	17	8
	Histoire des institutions de la France	4	12,88	16	11
	Conservation scientifique et technique	0			
Epreuve orale de langue	Allemand	3	12,67	18	8
	Anglais	22	11,07	18,5	5
	Espagnol	4	12,25	17	8
	Italien	1	18	18	18
	Latin	5	10	15	4
	Grec ancien	1	18	18	18
Traitement et gestion automatisé de l'information		17	12,53	18	8

### CONCOURS INTERNE

Épreuves		Nombre de candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
Conversation avec le jury		15	11,90	17	6
Interrogation sur l'option	Conservation	6	11,17	14	5
	Médiation culturelle	8	11,94	16	7
	Histoire des institutions de la France	1	15	15	15
	Conservation scientifique et technique	0			
Epreuve orale de langue	Anglais	13	10,85	16	5
	Italien	2	10,50	12	9
Traitement et gestion automatisé de l'information		11	11,36	17	8

### 3<sup>ème</sup> CONCOURS

Épreuves		Nombre de candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
Entretien avec le jury		6	13,83	18	10
Interrogation sur l'option	Conservation	3	14	16	11
	Médiation culturelle	2	13	14	12
	Histoire des institutions de la France	0			
	Conservation scientifique et technique	1	7	7	7
Epreuve orale de langue	Anglais	5	10,60	15	6
	Allemand	1	15	15	15
Traitement et gestion automatisé de l'information		6	13	18	8

### Résultats par option de l'épreuve d'interrogation orale (toutes voies de concours confondues)

Épreuves		Nombre de candidats présents	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse
Interrogation sur l'option	Conservation	30	11,43	18	5
	Médiation culturelle	21	12,55	17	7
	Histoire des institutions de la France	5	13,30	16	11
	Conservation scientifique et technique	1	7	7	7

### **C. Candidats admis**

Il convient de souligner que lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un des trois concours est inférieur au nombre de places offertes à ce concours, le jury peut modifier le nombre total de places offertes aux concours externe et interne dans la limite de 15%.

Ainsi des transferts de postes sont possibles dans la spécialité, exclusivement vers les concours externe et interne, lors de la phase d'admission.

Le jury après avoir procédé à la notation des épreuves d'admission, à l'examen de l'ensemble des notes obtenues par les candidats et étudié les possibilités de transfert de postes, a décidé, de retenir les seuils d'admission suivants :

<b>MUSEES</b>	<b>Nombre de présents</b>	<b>Seuil</b>	<b>Nombre de candidats admis</b>
<b>EXTERNE</b>	36	13,23	15
<b>INTERNE</b>	15	12,38	7
<b>3<sup>e</sup> CONCOURS</b>	6	13,27	2
<b>Total</b>	57		24

Le jury a donc décidé de ne procéder à aucun transfert.

### **D. Préparation aux épreuves**

En ce qui concerne la préparation au concours, parmi les 24 candidats admis :

- 58.33 % des candidats ont effectué une préparation personnelle aux épreuves,
- 37.5 % ont suivi une préparation aux épreuves avec un organisme :
  - via le CNFPT : 33.33 %
  - via le CNED : 4.17 %
- 4.17 % des candidats ne se sont pas prononcés sur leur préparation au concours.

## **V - ANALYSE ET CONCLUSION**

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur l'importance de la préparation aux épreuves, notamment au niveau de la méthodologie qui fait souvent défaut à de nombreux candidats.

Ils observent également que les candidats ont des lacunes importantes en culture territoriale. Le niveau en expression et en orthographe est également décevant pour de nombreux candidats. Ce constat est le même que pour les concours de niveau équivalent dans les autres filières.

Le jury note enfin que ce concours reste toutefois très sélectif au vu des nombreuses épreuves techniques et académiques. Les moyennes élevées s'expliquent ainsi par le nombre limité de postes ouverts sur ce cadre d'emplois non réformé.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 12 août 2014

Le Président du jury,

Louis LE COZ  
Maire-adjoint de la Ville de Redon

## Concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine (spécialité musées)

### - les chiffres de la session 2010 -

	Postes				Candidats admis à concourir				Candidats présents aux épreuves écrites				Seuils d'admissibilité sur 20			Admissibles				Seuils d'admission sur 20			Admis			
	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Int	Ext	3 <sup>ème</sup>	Total
<b>Archives</b>	5	11	1	17	59	131	2	192	40	74	2	116	10,5	10	10,67	11	33	1	45	10,96	11,53	11,27	5	11	1	17
<b>Musées</b>	6	12	2	20	120	490	14	624	86	290	11	387	11,75	12,5	10,5	16	33	4	53	12,58	13,87	11,7	6	12	2	20
<b>TOTAL</b>	11	23	3	37	179	621	16	816	126	364	13	503	-	-	-	27	66	5	98	-	-	-	11	23	3	37

### - les chiffres de la session 2013 -

	Postes				Candidats admis à concourir				Candidats présents à la première épreuve écrite				Seuils d'admissibilité sur 20 Nombre d'admissibles			Nombre de présents aux épreuves orales				Seuils d'admission sur 20 Nombre d'admis			
	Ext	Int	3 <sup>ème</sup>	Total	Ext.	Int.	3 <sup>ème</sup>	Total	Ext	Int.	3 <sup>ème</sup>	Total	Ext	Int.	3 <sup>ème</sup>	Ext.	Int.	3 <sup>ème</sup>	Total	Ext	Int.	3 <sup>ème</sup>	Total
<b>Musées</b>	15	7	2	24	655	133	15	803	336	90	10	436	12.50 /20 37	11.25 /20 15	10.17 /20 6	36	15	6	57	13.23 /20 15	12.38 /20 7	13.27 /20 2	24